



## LES ÉCHOS DU CE

JUIN 2015

**Présents pour la CGT :** Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Sophie GOUBIL (Nantes), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Thomas RAOULT (Filière Rennes), Sylvain TOCCO (Rouen).  
**Représentante syndicale :** Fabienne LABIGNE (Nantes).

### ✓ DANS LE POLE...

---

La direction nous annonce du **mouvement dans le numérique** (avant, sans doute, des mouvements plus fondamentaux, si l'on en croit la presse...). Plusieurs pilotes web souhaitent bouger, il devrait donc y avoir un certain turnover au cours de l'été, mais manifestement on n'en profite pas pour réorganiser et renforcer cette activité.

La direction veut lancer une « **offre numérique** » **sur le périmètre de la future grande Normandie**, en amont des élections régionales, si possible dès septembre. S'agira-t-il d'un seul site mutualisé, d'une page dans chacun des deux sites existants ? On attend paraît-il la réponse de FTVEN sur la faisabilité technique, mais la direction, elle, est favorable à un seul site normand. Les élus se sont étonnés que ces questions ne soient pas débattues au niveau local.

Cette **absence de débat et de perspectives partagées** inquiète les salariés et les incite au repli. Ainsi, les élus de Rouen rapportent-ils des difficultés de collaboration entre les deux antennes sur les JT communs le week-end. Les élus ont redemandé à la direction qu'elle réunisse les salariés des deux antennes et qu'ils puissent débattre librement de l'avenir des deux antennes. Une telle réforme ne peut pas être seulement un projet qui vient du haut. Elle doit se faire en associant les salariés.

## ✓ **EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES**

---

La présidente de la commission de l'Égalité professionnelle a fait la lecture du compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 12 juin dernier ([voir ici](#)).

**En 2014, le pôle Nord-Ouest comptait 841 salariés dont 43,3% de femmes.** Moins bien que la moyenne de l'entreprise (44%), mais mieux que les autres pôles, exception faite de la Corse.

Cependant, **les grands déséquilibres perdurent et peinent à se résorber** : les femmes restent ultra-majoritaires dans les métiers administratifs (83%) et on atteint même 100% dans le marketing et la communication. Même si la féminisation a bien progressé dans certaines professions (65% de femmes journalistes rédactrices) ou chez les cadres PTA du fait de la transposition, **l'encadrement reste à une écrasante majorité masculin**. Un déséquilibre particulièrement criant chez les journalistes, où le plafond de verre joue à plein. Les grands reporters sont à 69% des hommes ; le Pôle ne compte qu'une femme rédactrice en chef ; l'antenne de Vanves ne compte pas une femme dans l'encadrement journalistique.

Les rares améliorations statistiques se sont plus faites par le départ d'hommes que par la promotion de femmes. Même s'il y a eu en 2014 plus de mesures salariales en faveur des femmes, on ne sait ce qui relève du rattrapage des disparités plutôt que de la mesure individuelle classique, du fait d'une **grande opacité dans la politique d'attribution des mesures salariales** depuis la suppression du paritarisme.

Les élus ont été interpellés par les chiffres de l'absentéisme qui bondissent pour la population féminine (en augmentation de 22% pour les femmes, contre 5% pour les hommes).

Les élus ont voté un **avis négatif** sur la situation comparée entre les femmes et les hommes du pôle Nord-Ouest pour l'année 2014.

## ✓ **NOUVELLE REGIE D'ORLEANS**

---

La nouvelle régie d'Orléans devrait être **opérationnelle à la mi-octobre**. Le chantier a pris plusieurs mois de retard, à cause des procédures d'appels d'offres qui ont dû être revues et des éléments HD finalement intégrés au cœur de régie : la régie d'Orléans sera la première à pouvoir travailler en HD jusqu'à la diffusion. Le jour où France 3 passera en HD, il suffira de modifier les équipements de diffusion, dont les emplacements sont déjà prévus dans les baies techniques.

Les câblages s'achèveront à la mi-juillet. L'installation des équipements commence d'ici quelques jours. **La recette finale de la régie se fera à la mi-septembre**. La bascule se

fera ensuite en plusieurs phases : d'abord, le mixage dont le matériel déjà en usage sera installé à son emplacement définitif, ensuite les échanges qui seront déplacés en soirée, enfin le cœur de régie proprement dit, puis la diffusion.

Comme certains équipements seront transférés de la régie provisoire à la nouvelle régie, le CCR de Nantes viendra assurer l'antenne pendant deux jours, avant le **1<sup>er</sup> JT de la nouvelle régie le 15 octobre à midi** (si tout va bien...). Le basculement des équipements de diffusion se fera la nuit précédent le premier JT.

Côté formations, elles s'étaleront sur le mois de septembre et début octobre et s'enchaîneront avec des numéros zéro jusqu'à la bascule.

La fin des travaux et le déplacement du mixage libèreront le petit plateau. La direction n'y a pas encore de projet, il faudra encore le raccorder à la nouvelle régie, autant dire qu'il ne sera pas utilisé dans l'immédiat.

## ✓ **ACTIVITE DES ANTENNES**

---

Le président par intérim de la commission des Programmes, de l'information locale et régionale et des moyens de production a fait lecture du compte-rendu de la commission qui s'est réunie le 29 mai dernier ([voir ici](#)).

En 3 ans, **le Pôle a perdu près de 50 ETP non permanents**, soit un potentiel de travail de 13200 jours. Si on le rapporte au potentiel de travail d'un CDI, c'est l'équivalent de 70 permanents à temps plein.

De ce fait, **la grille s'est considérablement appauvrie**, à coup de mutualisations, d'externalisations – y compris l'externalisation de la maîtrise éditoriale quand le rédacteur en chef appartient à la boîte de prod – ou de rediffusions.

La direction répète à l'envi qu'on est dans un « cadre contraint » et qu'il faut bien que le « pied rentre dans la chaussure ». Mais pour les élus **nous sommes désormais dans un cul de sac, France 3 est dans une spirale mortifère**, faute de projet, faute de créneaux, faute de vision. L'offre régionale de France 3 ne représente que 8% du temps d'antenne, autant dire que, pour le téléspectateur, la chaîne est de moins en moins régionale.

**Pour la rentrée, la direction annonce une reconduction** des émissions d'antenne jusqu'aux vacances de Noël, du moins jusqu'à nouvel ordre, car les prévisions budgétaires sont inquiétantes : gel et « surgel » budgétaire, recettes publicitaires en baisse, retard du PDV, bref le déficit de France Télévisions pourrait atteindre 50 M€ et on redoute un nouveau coup de frein à la rentrée.

Officiellement, à ce jour, reconduction de *Paname* (émission coproduite) en Ile-de-France, *Histoire de se balader* (émission coproduite) en Normandie et en Ile-de-France, *Vues sur Loire* (émission coproduite) en Centre-Val-de-Loire et dans les Pays-de-la-Loire et *Littoral* (émission dont les sujets sont en partie coproduits) en Bretagne, dans les Pays-de-la-Loire et en Normandie, *Bali Breizh* le dimanche matin en Bretagne.

L'émission bouche-trou *Goûtez-voir*, produite en Rhône-Alpes et diffusée le dimanche matin sur l'antenne Centre-Val-de-Loire ne devrait pas être reconduite, bien qu'on ne sache pas par quoi elle serait remplacée, ni à quelle échéance.

**La qualité d'*Histoire de se balader* a été maintes fois mise en cause** par les salariés, aussi bien sur la forme que sur le fond. La direction répond que ça fait deux fois plus d'audience que *Label Histoire*, l'émission qu'elle remplace.

**Crispations également autour de la fabrication de *Paname***, où la régulation d'activité est allée tailler dans les moyens, tout en affirmant au contraire qu'elle a donné du mou. En fait, auparavant, les plateaux et interviews étaient tournés sur 4 jours (2 jours par numéro), pendant que le 5<sup>e</sup> jour, le coproducteur « 13 productions » tournait les raccords.

Sous couvert de donner de l'air aux équipes, les tournages se font désormais exclusivement en interne sur 2,5 jours, mais les équipes doivent faire à la fois le tournage et les raccords, ce qui complique et alourdit singulièrement les choses. Evidemment, la direction en a profité pour supprimer l'électro et scinder le tournage entre plusieurs maquilleuses (on imagine les raccords...). Si on ajoute à cela que les relations sont particulièrement difficiles avec la réalisatrice de l'émission, fournie par la boîte de prod et qualifiée de méprisante avec les équipes, cela commence à faire beaucoup pour une émission dont les journées de tournage avoisinent les 10h, avec beaucoup de manutention de matériel, l'émission étant itinérante, les plateaux et interviews en mouvement.

**Reconduction de la télévision du matin**, là où elle existe, avec des modifications liées au réaménagement et à l'installation d'un nouveau décor sur le plateau de Rennes. Toujours pas d'émission en Centre-Val-de-Loire, tant que la nouvelle régie n'est pas opérationnelle, bref on verra en janvier, si la télévision du matin existe toujours à ce moment-là.

**Les *Enquêtes de régions* se poursuivent**, déjà mutualisées en Normandie. La formule bretonne va être une nouvelle fois revue à la baisse : toujours plus de plateau et des sujets de plus en plus courts ; c'est pas intéressant, mais ça a le mérite de coûter moins cher...

**En Normandie, *la Voix est libre* sera désormais souvent mutualisée**, officiellement une fois par mois, et tout le mois de novembre, dans la perspective des élections

régionales. En langage de directeur, ça donne : « on fait *la Voix est libre* à l'échelle de la circonscription ».

Côté information, on ne nous annonce **pas de grand changement sur la structure des tranches d'info**, mais il devrait y avoir des aménagements, suite à des « séminaires éditoriaux » au sein du Codir. On attend de voir le résultat de ce jus de crâne managérial. Tout le ban et l'arrière-ban du Pôle était réuni ce 30 juin à Rennes, avec les sortants Pflimlin et Guilbeau, et le peut-être pas sortant Papet...

Quant à **la grille d'été, comme prévu, elle instaure la basse activité** pendant 9 semaines cet été (6 semaines pour Vanves qui a déjà fait des économies sur *Grand Paris Reportages*).

Les élus se sont émus de la communication interne de la direction qui célèbre, comme s'il fallait s'en réjouir, l'entrée en basse activité, allant même jusqu'à mettre en avant plus de proximité dans la région Centre-Val-de-Loire. Quelle bonne blague ! Les élus réaffirment qu'il s'agit d'une mesure purement économique, qui contribue à fragiliser les antennes du pôle et leur lien avec le téléspectateur.

Toutes les antennes diffuseront des **modules courts de 3 minutes**, reboutiqués à partir des émissions de la grille (dites des « marques », ça fait moderne et managérial), qui seront diffusés derrière le journal régional du soir et pourront réduire la durée du journal (autant de sujets de moins à tourner et donc des économies en perspective...) si les espaces publicitaires sont bien remplis. Au programme, un module *Littoral* diffusé en Bretagne, en Pays-de-la-Loire et en Normandie, un module *Vues sur Loire* diffusé en Centre-Val-de-Loire et en Pays-de-la-Loire, un module *Histoire de se balader*, diffusé en Normandie et en Ile-de-France, un module *Paname*, diffusé en Ile-de-France.

**Plusieurs antennes diffuseront en outre des « pages été »** dans leurs JT : sujets « dans la peau d'un touriste » en Basse-Normandie ; « A travers chant », série sur la chanson en Bretagne ; sujets thématiques avec invité dans les Pays-de-la-Loire.

Le dispositif en Bretagne est revu à la baisse, avec une locale Iroise réduite à 5 minutes au lieu de 7. En parallèle, les grands festivals bretons (Vieilles charrues, Festival de Cornouaille, Festival interceltique de Lorient) seront traités dans des pages spéciales du JT ou des éditions spéciales d'Iroise. Retransmission en streaming sur le web du défilé de Cornouaille, ainsi que du défilé de l'Interceltique en breton, en parallèle de la diffusion sur l'antenne nationale.

Deux festivals majeurs de l'actualité ligérienne, les Rendez-vous de l'Erdre et les Escale de Loire ne feront même pas l'objet d'une couverture spécifique.

L'appauvrissement de l'antenne s'accompagne d'une **nette baisse de l'utilisation des moyens de captation**. Sur les 6 premiers mois de 2015, les deux CCR encore en activité n'ont connu que 29 jours de sortie sur tout le Pôle, soit l'équivalent de l'activité

d'un seul trimestre en 2013. A ce rythme, on atteindra péniblement 60 jours de sortie en fin d'année (jours d'installation compris), soit **moitié moins qu'en 2012**.

On a bien compris qu'il s'agissait de choix plus économiques qu'éditoriaux, comme le précise le régulateur d'activité : « oui un CCR, c'est lourd et onéreux, puisque ça représente 25 jours/hommes ». Heureusement, dit-il, il y a des « initiatives heureuses », par exemple l'utilisation d'une régie fly à Caen : « parfois c'est 3-4 personnes avec lesquelles on peut faire des choses intéressantes ». Pas besoin d'avoir fait polytechnique...

### ✓ **PREVISION D'ACTIVITE LIEE A LA PRISE DE CONGES**

---

L'accord collectif prévoit que **les salariés déposent avant le 30 août, leurs demandes de congés pour la période allant de septembre à début mars**. Une fois la demande déposée pour la période, la direction dispose d'un mois pour la valider ou faire des arbitrages. Faute de réponse, la demande est réputée acceptée, ce qui veut dire que **le 30 septembre, les demandes de congés que vous aurez faites seront validées**.

Il vous restera ensuite à faire la démarche administrative : remplir le formulaire avant chaque période pour préciser le type de jours d'absence que vous souhaitez imputer. La direction cherche à inciter les salariés à faire cette demande sur MonKiosque. **Nous invitons les salariés à continuer à remettre le formulaire papier à leurs assistantes**. La direction n'a en effet mené aucun travail sur le devenir des personnels administratifs, leur charge de travail, leurs perspectives d'évolutions. Faute de pouvoir se projeter dans l'avenir, elle ne doivent en aucun cas servir de variables d'économies.

Concernant les prévisions d'activité, **on ne change pas un modèle qui perd**. La basse activité est désormais établie, dès que la direction en trouve le prétexte, à la Toussaint, à Noël et pour les vacances d'hiver.

**A la Toussaint**, journaux communs en Normandie et Bretagne/Pays-de-la-Loire et grosso-modo le même dispositif qu'à Pâques dernier dans les différentes antennes. Réflexion à Caen pour reprendre des éléments de FTR (France 3 Toutes Régions, ex-France 3 Sat) ou diffuser des programmes courts.

**A Noël**, très très basse activité avec les locales fusionnées dans les JT régionaux et selon les antennes des éléments de FTR.

Aucune visibilité sur les **vacances d'hiver 2016**, tant qu'on n'en sait pas plus sur les orientations budgétaires...

Enfin, concernant les **élections régionales** des émissions *la Voix est libre* de 52 minutes seront diffusées en novembre. 2 débats sont prévus le mercredi soir 22h30 avant chacun des scrutins. Durée : 52 à 90 minutes. Les créneaux des soirées

électorales devraient être les mêmes que pour les municipales et les départementales. Idem le lendemain de chaque scrutin, en lieu et place de Météo à la carte.

### ✓ EN BREF...

---

Les élus ont demandé à avoir une information précise sur une **nouvelle réorganisation des services financiers du Pôle**, suite à un départ à la retraite. En effet, les missions de la Bretagne et des Pays-de-la-Loire, jusqu'ici traitées à Rennes, vont l'être désormais à Rouen et Vanves, comme pour les payes. Les élus souhaitent connaître les conséquences de ces changements sur la charge de travail des salariés impactés.

Les élus se sont étonnés d'un **voyage de presse en Russie**, tous frais payés par le voyageur finistérien Salaün, dans le but d'un reportage promotionnel. Le directeur du Pôle a reconnu qu'il n'avait pas été assez regardant et que le dossier qui lui avait été présenté était déjà largement engagé. Mais il a admis qu'en temps normal il n'aurait pas accepté un tel « montage ».

### ✓ A VENIR

---

**Prochain CE** : 24 juillet.

**CCE extraordinaire sur les caméras** : 15 juillet.



## COMMISSION EGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES FEMMES SUR LE RAPPORT DE SITUATION COMPARÉE 2014 DU PNO

### Réunion du 12 juin 2015

Présents : Yves DEWULF, Vincent FLOUR, Nathalie GALLET, Catherine DEUNF, Frédérique BOBIN, Jean-Noël ESPIE, Anne-Astrid GRANDVEAU, Dominique POUGET, Lionel BONIS, Sylvie SAMSON et Sophie GOUBIL (présidente).

Représentants de la direction : Nathalie DENE, directrice des ressources humaines et Guillaume DESSOLIAIRE, chargé d'études RH.

C'est en 2014 que FTV a voulu afficher une politique sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes de cette entreprise, tout d'abord en mars avec le label Diversité délivré par l' AFNOR, qui valide une politique en faveur de l'égalité des chances. Ici, en ce qui nous concerne il s'agit de la mixité et de l'égalité hommes femmes, ce label est attribué pour 4 ans, c'est comme un bail, renouvelable ou pas, toutes les antennes de FTV doivent donc progresser par une politique volontariste. Ensuite en mai 2014, un accord est signé qui réaffirme la démarche, l'accord couvre une période de 3 ans avec des objectifs et des engagements précis.

L'affichage est donc voyant, on espère que ce ne soit pas que de l'affichage. Le projet de loi Rebsamen sur le Dialogue Social et l'emploi est examiné au Sénat depuis le début de la semaine.

Cette loi fait reculer les politiques volontaristes en faveur de l'égalité. Si le document Rapport de Situations Comparées n'est plus obligatoire chaque année, comment tracer les inégalités et comment poursuivre les efforts ? On peut espérer qu'un document nous sera fourni pour que cette volonté ne soit pas qu'un vœu pieux.

### **Analyse du Rapport :**

#### **-EFFECTIFS ET MIXITE p 7-11**

Nous sommes 841 personnes dans le pôle avec 43,3% de femmes et donc 56,7% d'hommes et une progression de 0,5 point par rapport à 2013. La moyenne des autres pôles est de 41,5. On se situe donc plutôt mieux que les autres (à l'exception de la Corse avec 43,7) la moyenne de tout FTV étant de 44 %.

## **PTA**

Ce sont toujours les métiers de la gestion qui sont déséquilibrés avec 82,8% de femmes, 72 femmes et 15 hommes, on peut noter qu'en 2010 la part des femmes dans les effectifs était de 92%. La famille Communication Marketing et Etudes bat le record avec toujours 100%.

La féminisation progresse chez les PTA, on passe de 46,6 à 47,4% soit 236 femmes au lieu de 230 alors que les hommes ont perdu 2 unités.

Et c'est dans la famille des cadres qu'on note une évolution : 170 femmes au lieu de 153, ceci est dû au repositionnement en Groupe 5S des salariés techniciens et maîtrise, la différence est de 1,7 point.

Par contre pour les cadres supérieurs, si on peut voir un taux supérieur de 1,9% chez les femmes, c'est juste à cause du départ en retraite de 2 hommes, il n'y a que 15 femmes et 24 hommes.

## **Journalistes**

Il y a toujours un déséquilibre chez les journalistes : 37,3% contre 37,4 en 2013 soit 128 femmes et 215 hommes. Le nombre de femmes JRI reste le même mais la proportion est en augmentation, 7 femmes et 16 hommes au lieu 7 femmes et 21 hommes.

C'est dans la catégorie des rédactrices que la proportion de femmes est la plus haute 65%, par contre on note qu'il n'y a que 31 % de femmes grand reporter alors que les hommes ont progressé.

Une femme a été nommée rédactrice en chef dans le pôle ce qui augmente le taux de l'encadrement journaliste de 2 points.

Dans les 6 embauches, il y a eu égalité entre les sexes, en 2012 il n'y a eu que 22% de femmes.

Parmi les CDD, 59% sont des femmes (+ 12%) on peut espérer que ce ne soit pas un signe de précarisation.

## **-L' AGE p14-26**

La moyenne est de 48,5 ans pour les hommes et 45,9 pour les femmes.

Les femmes de moins de 45 ans sont les plus nombreuses proportionnellement : 53%.

C'est dans la tranche supérieure à 45 ans que le taux de femmes diminue progressivement, elles ne représentent plus qu'un tiers des effectifs. Depuis 2012 on note 17 femmes seniors (de plus de 55 ans) en plus.

C'est chez les moins de 35 ans que la proportion femmes/hommes est équilibrée.

Ce sont les hommes qui sont les plus vieux, et plus particulièrement les journalistes, au delà de 60 ans ils sont 18.

Sur les 18 départs en 2014, 15 hommes sont partis, dont 9 en retraite.

Sur les 21 embauches en 2014, 8 ont moins de 35 ans soit 1 tiers seulement.

Le vieillissement de la population semble inéluctable.

## **-ORGANISATION DU TRAVAIL p 34 35**

Il y a 95 personnes à temps partiel et 71% sont des femmes, on fonctionne toujours en stéréotype. Depuis 2012 on assiste à une baisse constante des temps partiels, et en 2014 c'est une plus nette diminution de ce rythme de travail pour raison familiale et plus particulièrement chez les femmes journalistes, soit 13 personnes en moins, les hommes eux oscillent entre 4 et 5 pour s'occuper de la famille.

Comment expliquer cette baisse? Plusieurs pistes sont évoquées, depuis la nouvelle convention collective, la direction s'est raidie sur l'octroi des temps partiels pour raison familiale. Selon les antennes, des négociations ont eu lieu ou pas. A Vanves, il n'y a pas

eu d'accord sur les forfaits-jours réduits. Lasses de se heurter à des tractations les femmes ont renoncé...

### **-LES IRP**

La part des femmes dans les instances du pôle a augmenté de façon flagrante depuis les élections de 2011. En CHSCT on est passé de 25% à 45% et en DP de 41 à 52% et comme le taux de participation a été de plus de 70 % on peut dire que les salariés font confiance aux femmes.

### **-LES RÉMUNÉRATIONS ET PROMOTIONS p 50-54**

A ancienneté égale dans la même catégorie de métier, les femmes gagnent moins que les hommes. Chez les PTA cadres, l'écart est de 3,3%. Chez les rédacteurs en chef adjoints, il est de 3,6%.

Quand il y a une quasi-égalité dans les salaires médians, on voit que le salaire maximum brut des hommes est vertigineux. On rétorquera qu'il s'agit d'une exception concernant une seule personne. Oui, mais pourquoi cette personne n'est-elle jamais une femme ? +7831 euros pour un cadre 3 ou +15177 euros pour un rédacteur ! On peut admettre que depuis 2013 des disparités s'amenuisent, par exemple de 2% pour les femmes cadres PTA.

Il y a eu 284 mesures accordées en 2014 contre 248 en 2013.

183 pour les PTA, 101 pour les journalistes, 147 pour les hommes et 137 pour les femmes. La distribution des mesures favorables aux femmes (38% au prorata des effectifs contre 28% en 2013) s'explique par plusieurs facteurs : l'application des mesures de disparité et l'effort fait par la direction pour valoriser certains métiers. A propos de la parité, au niveau de FTV, il y a eu 177 femmes concernées, mais nous n'avons pas de chiffre pour le pôle, ce qui est très dommageable, car on ne sait pas si la mesure obtenue est due à la disparité ou non comme en 2009.

La nature de la mesure est importante pour une progression ultérieure, sinon on recrée de la disparité et c'est sans fin.

Nous avons évoqué plus haut l'effet mécanique de la transposition sur les techniciens et les métiers de la gestion. Pour les journalistes c'est l'édition et l'encadrement femme qui en a bénéficié, encore faut-il qu'il y ait une juste répartition des encadrantes par antenne.

Nous sommes toujours dans une opacité totale sur les promotions dans chaque métier, on dirait que c'est tabou et donc cette absence de transparence laisse la place à des sentiments d'injustice et crée du malaise insidieux.

Dans le Top Ten des rémunérations, on passe de 1 à 2 femmes en 2014. Pour l'ensemble de FTV il n'y en a aucune, on peut penser qu'il y en aura plusieurs, si l'on en croit l'objectif de parité affiché par la nouvelle présidente...

### **-FORMATION p 55-59**

La part des femmes a progressé en 2014, 46% au lieu de 41.

Le changement de convention collective et la mise en place de nouveaux logiciels ont nécessité des formations et comme ce sont majoritairement des femmes à ces postes, elles ont bénéficié de plus de formations, en fait il s'agit plus d'adaptation aux outils qu'à du développement personnel.

Par ailleurs, le nombre d'heures moyen par salarié a baissé plus ostensiblement pour les femmes que pour les hommes. Entre 2012 et 2014, -7h pour les femmes, -4h pour les hommes.

On peut aussi signaler que les femmes seniors ont été peu formées en 2014, le numérique qui est un axe de développement ne leur est pas destiné.

Les femmes utilisent plus leur Droit Individuel de Formation que les hommes (58%), par contre les hommes sont plus allés vers des périodes de professionnalisation (58 %).

Il y a eu 10 contrats d'alternance, 7 pour des femmes. Sachant que l'alternance est un levier pour féminiser des métiers et aussi pour rajeunir la pyramide des âges, la direction affirme que parmi les candidats à l'alternance il y a beaucoup plus de jeunes femmes que les années passées.

Le E-learning n'étant pas quantifié nous n'en parlerons pas.

### **-CONDITIONS DE TRAVAIL p 61**

L'absentéisme a augmenté de +13,8%, celui des hommes de 5% et celui des femmes de 22%, longues maladies incluses. La tendance à la hausse pour les maladies simples touche plus les femmes journalistes et les cadres PTA hommes femmes confondus. On peut s'étonner que dans la filière journaliste où les JRI sont inclus et où les hommes sont majoritaires il y ait eu moins de jours d'absence pour maladie simple : -269 qu'en 2013, à moins qu'ils ne soient passés dans la catégorie affection de longue durée +222 jours. Les documents ne nous permettent pas de détailler les maladies par métier et âge.

### **-RAPPEL**

Le congé paternité est de 12 jours et non plus 11, apparemment cette disposition est méconnue des salariés.

Il y a eu au moins une demande de temps partiel sur congés scolaires.

Le vivier technique national doit se mettre en place en 2015, ne pourrait-il pas y en avoir un au niveau du pôle ?

Les entretiens individuels sont la source pour détecter les potentiels de femmes encadrantes PTA et journalistes afin de rééquilibrer les disparités hommes/femmes, la traçabilité informatique via Mon Kiosque ne nous semble pas le remède au manque qualitatif des déroulements de carrière.

Etant donné que la prochaine présidente de FTV est enfin une femme, les salariés espèrent qu'elle soit particulièrement sensible aux engagements pris pour réduire les disparités dans l'entreprise. Pour progresser la démarche doit être courageuse face aux stéréotypes. Certains l'appelleront discrimination positive, en tout cas elle doit être volontariste pour l'égalité des hommes et des femmes.



## **Avis sur le rapport 2014 de la situation comparée entre les femmes et les hommes de France 3 Nord-Ouest**

La lecture du rapport sur la situation comparée entre les femmes et les hommes ne permet pas aux élus d'avoir une vision éclairée de la réalité des disparités au sein du pôle Nord-Ouest.

Les effets de l'application de l'accord collectif sont venus biaiser les chiffres, sans qu'il soit possible d'en connaître le détail.

Même si, sur le papier, un certain nombre d'indicateurs semble en légère progression, il reste des déséquilibres flagrants :

- les temps partiels dont la restriction a d'abord pénalisé les femmes,
- l'absence de progression convaincante dans la mixité au sein des métiers
- la précarisation des femmes, de plus en plus représentées chez les non permanents et les alternants
- l'absence de féminisation des couches supérieures de la grille fonctionnelle des journalistes : les grands reporters restent à une écrasante majorité des hommes
- la très forte proportion de femmes touchées par les arrêts maladie, une tendance qui ne peut qu'interpeller les élus.

La suppression du paritarisme a entraîné un recul de l'information sur la politique salariale et les promotions, empêchant les élus de jouer leur rôle de garants.

Cette année encore, il manque un exposé détaillé de la politique mise en œuvre par le pôle Nord-Ouest pour réduire les inégalités, assorti d'objectifs chiffrés et d'un calendrier.

Au delà du rapport chiffré, la réalité qualitative du terrain est toute autre : les comportements sexistes sont encore trop répandus sans qu'ils fassent l'objet de sanctions. On note encore certaines énormités : par exemple, il reste des antennes sans aucune femme dans l'encadrement journalistique. Chez les techniciens l'absence de vivier ne permet pas la féminisation de certains métiers, ni l'accès à l'encadrement par les femmes.

Les élus invitent la direction du pôle Nord-Ouest à mettre en œuvre une politique explicite et volontariste et à être en pointe sur le sujet.

Au vu de ces remarques, les élus du CE France 3 Nord-Ouest donnent un avis négatif sur le Rapport de la situation comparée entre les femmes et les hommes en 2014 dans le pôle Nord-Ouest.

**Adopté à l'unanimité.  
CGT, SNJ, CFTD, SUD s'associent.**

Rennes, le 26 juin 2015



## **Commission des programmes, de l'information locale et régionale et des moyens de production**

### **Réunion du 29 mai 2015**

Présents pour la commission : Corinne BIAN ROSA (Orléans), Béatrix BOULON (Vanves), Karine CEVAER (Rennes), Danilo COMMODI (Le Havre), Gilles ENGELS (Tours), Fabienne LABIGNE (Nantes), Bertrand LE GALL (Brest), Jacques VETTER (Caen) et Jean-Hervé GUILCHER (en remplacement d'Abdel JOUDI, président).

Présents pour la direction : Jean-Michel LE GUENNEC, directeur délégué à la coordination éditoriale et Xavier CHANU, directeur délégué à la régulation d'activité.

---

Il s'agissait de la première réunion de la commission depuis sa création en novembre dernier. Réunion tardive du fait d'un certain nombre d'impondérables et de l'absence de son président, en arrêt depuis plusieurs mois, à qui nous souhaitons un rapide retour parmi nous.

---

### **Le cadre général des moyens et de la régulation d'activité**

**1. - Les membres de la commission ont travaillé à partir des tableaux prévisionnels de l'année 2015.** Ils chiffrèrent en journées de travail le potentiel humain nécessaire pour fabriquer les éditions d'information et les émissions. Mais il s'agit d'une budgétisation, pas du réalisé, c'est donc un cadre général théorique qui sert de guide – et souvent malheureusement de prétexte à ne pas faire – pour les managers.

Pour fabriquer ses tableaux, le régulateur part d'un socle : l'activité récurrente et quotidienne des journalistes, liée à la fabrication des journaux télévisés. Viennent ensuite s'y

ajouter des moyens supplémentaires, nécessaires pour fabriquer les émissions, c'est ce qu'on appelle les coûts marginaux.

En réalité, le socle ne comprend que les moyens journalistiques et on peine à obtenir un chiffrage du socle technique. La direction affirme qu'il est compliqué de connaître le nombre de jours de travail de techniciens spécifiquement dévolus à la fabrication et à la diffusion des JT.

On observe de grosses différences sur le « socle » entre les antennes, en fonction du nombre de locales qui y sont rattachées. Ainsi, pour produire une semaine de JT (locales, web et la Voix est libre compris), on passe de 136 jours de travail à Caen, à 199 jours à Orléans, du fait du nombre de locales dans cette dernière antenne. Cette « cote » descend à 92 et 122 jours de travail sur les périodes dites de « basse activité ».

A créneaux comparables, on observe également de fortes différences entre les antennes sur les coûts marginaux. Sur *Enquêtes de régions*, on passe ainsi de 40 jours de travail par numéro en Bretagne, à 69 jours en Centre-Val-de-Loire. Ceci tient aux formules choisies et à leurs règles d'imputation « comptable ».

Par exemple, en Bretagne, l'émission est en plateau, avec un présentateur, des invités et 4 sujets : un 13', un 6' et deux 3'. En Centre-Val-de-Loire, l'émission est, elle-aussi, en plateau, mais avec deux sujets longs, de 6 à 22' + un troisième issu du réseau.

La seconde formule affiche un coût marginal plus élevé car les sujets, du fait de leur format, ne peuvent pas être diffusés tels quels dans le JT (en l'occurrence ils font l'objet d'un reformatage en séries de sujets diffusés dans *7' au Centre*, à 19h18). A contrario, les 6' et les 3' sont aussi diffusés dans le JT, où ils se substituent à la fabrication d'un ou de plusieurs reportages. Ils sont donc intégrés dans le « socle » des moyens des rédactions.

Dans l'exemple, cela ne veut pas dire qu'Orléans a plus de moyens que Caen, mais les choix ne sont pas les mêmes, les moyens ne sont donc pas répartis de la même manière. En donnant la priorité aux sujets longs de *l'Enquête au Centre*, l'antenne est plus économe sur ses JT quotidiens.

**2. - Globalement, l'activité des 814 ETP du pôle Nord-Ouest représente 153 000 jours de travail sur l'année (814 x 188 jours de travail en moyenne par ETP).**

En 3 ans, le Pôle a perdu près de 50 ETP, ce qui signifie une perte de potentiel de travail d'autant plus importante que le potentiel de travail d'un non permanent est plus important que celui d'un permanent.

Pour construire une grille dans ce cadre « contraint », la direction du Pôle joue sur plusieurs leviers : gains de productivité, mutualisations, coproductions et rediffusions : il y a 35 semaines de diffusion pour les émissions du week-end, mais on en fabrique moins. Les rediffusions servent de variable d'économies.

Globalement, on constate un appauvrissement de la grille : périodes de basse activité, sorties CCR et prises d'antenne événementielles devenues exceptionnelles, moyens affectés aux élections divisés par deux, contenu des JT ou magazines d'information privilégiant le plateau aux reportages...

→ pas réduit les moyens humains. Moins de dotation pour financements complémentaires (décors, etc.)

Pour le régulateur d'activité, « il faut bien que le pied rentre dans la chaussure ».

## Une grille de rentrée dans la lignée de la grille actuelle

La direction annonce une reconduction de la grille en l'état, de septembre à décembre, tant qu'on ne connaît ni les nouvelles orientations liées au changement de présidence, ni les perspectives financières.

Elle affirme qu'elle n'est pas partie sur l'hypothèse d'un gel budgétaire pour établir les prévisions de la rentrée de septembre, mais « s'il y avait un gel, il faudrait trouver ailleurs, car ce ne sera pas sur l'info, ni sur les élections régionales que ça se fera ». On peut en conclure qu'il existe donc un risque sur les émissions du matin notamment, car le budget 2015 de France Télévisions est d'ores et déjà en train de dérapier : retard à prévoir de 10 M€ sur les recettes publicitaires, gel budgétaire prévisible de 13 M€ + un « surgel » de 4,5 M€. Mis bout à bout avec le retard d'exécution du PDV, on s'achemine vers un déficit de 50 M€, à moins qu'un nouveau plan d'économies ne soit mis en œuvre.

Devant la commission, le régulateur d'activité reconnaît qu'on s'adapte en temps réel, en fonction des résultats. A fin avril, après les élections, « on est légèrement dans le rouge ». Et d'ajouter : « Côté absentéisme, on est supérieur à la notion de rouge, on est en mode dégradé, car tout n'est pas remplacé ».

### **Remarques de Xavier Chanu sur le compte-rendu :**

**Mode dégradé sur maladie : OUI à Caen avec épidémie de grippe - Ailleurs, NON.**  
*Un remplacement de dernière minute qui ne se fait pas ou ne peut pas se faire ne s'apparente pas à un mode dégradé*

Trois semaines après la commission, en est-on toujours à la reconduction de la grille à l'identique ou les objectifs ont-ils été revus à la baisse ?

## 1. La télévision du matin

Malgré un résultat en demi-teinte (on est seulement en 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> position de la consommation de télé, toutes chaînes confondues sur cette tranche), elle est reconduite dans les Pays-de-la-Loire, en Ile-de-France, en Normandie et en Bretagne, mais il n'y aura toujours pas de télévision du matin en Centre-Val-de-Loire, officiellement, tant que la nouvelle régie d'Orléans n'est pas opérationnelle.

Sur la formule, l'émission « tient la promesse du cahier des charges initial » en Normandie et dans les Pays-de-la-Loire, à savoir une « émission de service avec une bonne articulation web/antenne », selon le directeur délégué à la coordination éditoriale. La direction se dit satisfaite des audiences dans les Pays-de-la-Loire (entre 5 et 6%), pas en Normandie (moins de 2%, en dessous de la moyenne nationale à 2,9%).

Avis plus mitigé en Bretagne et en Ile-de-France. En Bretagne, « il faut la muscler sur le plan du service ». La direction espère pouvoir en modifier la forme, grâce à un réaménagement du plateau, qui permette de faire l'émission avec des invités dans un décor réel et non plus sur fond vert. Elle entend poursuivre le recours à Skype, « pour le contact avec le public ».

A Vanves, il y a des contraintes de fabrication, liées à l'utilisation du plateau et aux amplitudes horaires : « Cela nous embête pour faire évoluer la formule, ça ne décolle pas ». L'émission présentée par Paul Wermus est plus tournée vers les people, ce qui se justifie, selon la direction, car « il y a une typologie d'invités qu'on peut avoir à Vanves mais qu'on ne peut pas avoir en région. Le fait que des people viennent à Vanves pour l'émission, ça a un sens en termes d'image et de communication », selon Jean-Michel Le Guennec.

Globalement – et c'est d'ailleurs une des caractéristiques qui avaient été mises en avant dans le pôle Nord-Est quand ils ont initié ces émissions du matin – il y aurait un « bon retour, lié au nombre de personnes qui ont été invitées ». Succès de relations publiques, donc. On pense par exemple aux maires de petites communes, invités à venir présenter leur ville ou leur village en 10 photos.

La direction met en avant par ailleurs le bon fonctionnement du prolongement de l'émission sur le web.

## 2. Les magazines du week-end

Selon Jean-Michel Le Guennec, toutes les audiences des magazines du week-end sont en hausse, le choix a donc été fait de les reconduire. Il s'agit de *Paname*, *Histoire de se balader*, *Vues sur Loire*, *Littoral*, *Bali Breizh* et les documentaires.

Les membres de la commission ont pointé du doigt l'émission *Histoire de se balader* : mauvaise qualité des images, du son, des volumes de rushes considérables, non timecodés car il n'y a pas de scripte et un contenu patrimonial qui relève du cliché pour les habitants de la région.

Le directeur délégué à la coordination éditoriale met en avant les audiences, qui sont deux fois plus élevées en Normandie que celles de feu *Label Histoire*. Le numéro sur Mortagne-au-Perche a atteint 20% de part d'audience (52 000 spectateurs).

Sur cette émission, comme pour *Vues sur Loire* et *Paname*, le rédacteur en chef est « apporté » par le producteur privé. Les membres de la commission ont une nouvelle fois

dénoncé l'abandon par France 3 de la pleine maîtrise éditoriale des émissions qu'elle finance et diffuse.

A contrario, les membres de la commission soulignent que quand on a la pleine maîtrise éditoriale, en interne, d'une émission, ça donne des exemples comme *Littoral*, magazine de qualité, plusieurs fois primé.

Sur l'antenne du Centre-Val-de-Loire, on diffuse actuellement le dimanche matin *Goûtez-voir*, un programme importé du pôle Sud-Est. La direction reconnaît que cela ne donne pas satisfaction. Plusieurs programmes ont été testés sur ce créneau, « il va falloir qu'on fasse évoluer les choses », confirme M. Le Guennec.

### 3. L'information

Pas de changement de structure à la rentrée, mais la direction rappelle qu'elle a entamé une « réflexion éditoriale ». Il pourrait y avoir des évolutions à l'intérieur des JT, mais pas sur la structure des tranches d'info. La direction souhaiterait une meilleure articulation avec le web et avec la télé du matin.

Il devait y avoir un séminaire éditorial à la mi-juin, rassemblant les délégués régionaux, les rédacteurs en chef et les pilotes web.

Parmi les faits saillants mis en avant par le directeur à la coordination éditoriale :

- Il faut repenser un certain nombre de choses, notamment les éditions communes. Sur l'année, il y a eu 84 JT communs entre la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, ce qui représente presque 3 mois de JT, 66 en Normandie, soit l'équivalent de deux mois. Remarque du Régulateur d'activité : « Ça ne nous donne pas 100% satisfaction »...

**Remarques de Xavier Chanu sur le compte-rendu :**

**Nbre de JT communs Ouest et Ndie : "non 100 % satisfaisant -»... je parle quantitatif --  
> pour le qualitatif, autre débat ouvert par direction avec Dra, red chef et pilote web sur le travail edito.**

- A Orléans, la page 7' *au Centre*, magazine de 7' en lieu et place de la locale intégrée : « ça bat un peu de l'aile, car ce n'est plus construit, écrit ».

- A contrario, un tour de la région avec intervention des locales et des BIP dans l'édition du midi, « ça fonctionne, les audiences progressent ».

Sur les locales, la direction insiste sur le problème de réception : « tous les jours on perd des téléspectateurs potentiels ». Et de revenir à son projet : « notre proposition est de fusionner les éditions. Les locales interviennent dans toutes les éditions et sur tous les supports. On peut garder l'idée d'une bobine sur le net avec la marque ».

Pour répondre à l'argument de l'éloignement de la décision éditoriale du terrain suite à la fusion des locales dans le régional, la direction parle de redéfinir les conférences prévisionnelles, de « redonner du poids aux rédacteurs en chef de locales dans ces conférences » et de renforcer la présence dans les BIP, « pour que les propositions éditoriales remontent du terrain.

Les membres de la commission proposent au contraire de réclamer un créneau supplémentaire pour diffuser le signal des locales excentrées. Avec un certain fatalisme, la direction répond qu'on ne l'obtiendra pas.

#### **4. Le numérique**

On évalue l'activité numérique (en jours d'activité) à environ 3% de l'activité du Pôle. La direction reconnaît que c'est insuffisant, tout en affirmant que des postes y ont été créés dans un contexte de baisse des effectifs.

Pour les membres de la commission, les moyens sont déjà dérisoires, mais le faible niveau de remplacement aggrave la situation. C'est particulièrement le cas à Nantes et à Caen, où les pilotes web sont impliqués dans la matinale, en étant remplacés à minima.

##### ***Remarques de Xavier Chanu sur le compte-rendu :***

***Le numérique et la matinale, l'affectation des pilotes Web sur la matinale (Caen et Nantes) est BIEN pris en compte budgétairement par une compensation en contribution web dans les rédactions.***

La direction reconnaît cependant une « lassitude des équipes du web ». Elle déplore qu'on plafonne sur les contributions des journalistes et qu'il n'y ait pas le retour sur investissement des formations.

Les membres de la commission déplorent, eux, l'absence de portage éditorial de l'activité numérique : rien n'est demandé clairement aux journalistes lors de la conférence de rédaction. Il manque clairement une impulsion stratégique, voire industrielle.

#### **5. La réforme territoriale**

Sur la réforme territoriale et l'avenir des antennes de Haute et Basse-Normandie, la direction met en avant les bons succès d'audience des Enquêtes de régions communes aux deux antennes : 8% lors de la 1<sup>re</sup> diffusion, 13% lors de la rediffusion le samedi après-midi, contre 4% en moyenne nationale.

Pour les élections régionales, les soirées électorales seront communes, de même que les débats pré-électoraux.

Sur les JT, la direction affirme vouloir maintenir les deux éditions, « avec probablement des contenus communs, dès lors qu'il s'agira de traiter de la vie de la région ».

## 6. Les moyens de production

Les membres de la commission ne disposaient pas encore du bilan des sorties des CCR, même si le constat est fait qu'ils sortent peu.

Quant à la régie fly de Vanves, elle ne produit rien. Selon Xavier Chanu, il n'y a pas de demande et de projet éditorial correspondant à l'utilisation de la régie fly depuis janvier. La direction l'impute d'une part à la vacance managériale (nouveau rédacteur en chef, arrivée tardive d'un nouveau chef de centre), de l'autre au « gâchis » de l'opération Charlie Hebdo en janvier : « on a voulu faire Ben Hur, alors que même avec un CCR on n'aurait rien pu faire ». Et d'ajouter que le cahier des charges de cet outil, « c'est de ne surtout pas remplacer le CCR. C'est un outil complémentaire pour faire un plateau multicam d'un maximum de 5 caméras avec distance de câble réduite ».

**Remarques de Xavier Chanu sur le compte-rendu :**

***Fly charlie Hebdo : effectivement le Pb n'était pas l'outil, ou pas QUE l'outil.***

---

D'une manière générale, les membres de la commission déplorent une perte de qualité et d'identité régionale de la grille. La télévision régionale est de moins en moins bien identifiée. Quand le téléspectateur allume sa télé, il ne sait pas bien qui lui parle, et d'où on lui parle.

La grille souffre d'un manque de moyens et d'ambition, on remplit des cases.

L'absence de diffusion en HD nuit considérablement à l'image de la chaîne et la ringardise par rapport à ses concurrentes, y compris au sein de France Télévisions.

**Pour la commission,  
Jean-Hervé GUILCHER  
26 juin 2015**

## **Annexes : comparaison par antenne de deux dispositifs éditoriaux**

### **A1. Petit tour d'horizon des *Enquêtes de région* du Pôle par les membres de la commission**

#### **Nantes : *Enquêtes de régions***

La mensuelle de Nantes est à géométrie variable. Après une période de tournage en CCR avec plateaux et groupes de musique, elle s'est orientée vers le débat de société. Moyens variables (CCR, plateau du JT, équipe légère) selon les besoins.

Fréquentes mutualisations avec d'autres antennes.

Sujets rediffusés dans les JT.

Pilotage par le DR, avec un présentateur dédié.

#### **Rennes : *Génération Bretagne***

Après une fabrication avec le CCR en extérieur, la mensuelle est en studio, avec un présentateur, des invités et quatre sujets : un 13', un 6' et deux 3'.

Le format 13' est en voie de suppression.

Les 6' sont repris dans les JT, rarement les 3'.

#### **Rouen et Caen : *Enquêtes de régions***

Depuis septembre dernier l'émission est mutualisée Haute et Basse-Normandie. En gros, Rouen fabrique la mensuelle et Caen la matinale.

Emission thématique (un thème chaque mois)

Tournage en extérieurs sur deux jours, équipe légère 4 caméras avec réalisateur et post-production.

Deux présentateurs, des invités, des sujets de 3 à 13' (les 3' et les 6' sont repris dans les JT).

#### **Orléans : *L'Enquête au Centre***

Après une période en extérieur (CCR avec réalisateur) l'émission est fabriquée en studio.

Une présentatrice, un invité ou journaliste.

Pas de thématique. Actu, enquêtes, découverte, portraits... sur propositions écrites des journalistes.

Trois sujets longs (13 à 22') dont un pris sur le réseau FTV (National, France 2).

Pour les sujets : 1 jour de prépa. Pour les plus longs : 5 jours de tournage, 5 jours de montage, avec possibilité de dépassement si le sujet l'exige. Sujets reformatés pour la diffusion dans la rubrique *7' au Centre*, qui remplace la locale intégrée.

Audiences disparates.

#### **Vanves : *Grand Paris Reportages***

Comme ailleurs, après une période en extérieur, l'émission est en studio.

Présentateur et invités. Actu et société.

Un sujet de 13', un 16' et une rediffusion.

Plateau de *Météo à la carte* modifié avec fonds noirs (électros, machinos)

Personnel technique du JT.

Le personnel se plaint de l'occupation du plateau de l'antenne régionale par une émission nationale. Le plateau est facturé au National. D'après la direction, on ne

recupérerait pas d'ETP en récupérant ce temps de studio. On continue comme ça même s'il y a des inconvénients.

## **A2. Petit tour d'horizon des matinales du Pôle par les membres de la commission**

### **Nantes : *Pays de la Loire Matin***

Lancée en janvier 2015.

Info service. Sujets du National et de France 2.

Un rédacteur en chef qui présente. Le journaliste web et un rédacteur web préparent.

Détachement d'une rédactrice. Une scripte, un peu de montage.

Fort investissement de la technique pour lancer l'émission.

Utilisation d'internet, de Skype, table tactile. Les chroniques de l'émission sont reprises sur le web.

La direction est satisfaite de l'émission et des audiences (5,5% en janvier).

### **Rennes : *Bretagne Matin***

Lancée en septembre 2014 (?)

Une présentatrice CDD.

Contribution du pilote web et titres par le présentateur du midi.

Moyens JT plus une scripte.

Rediffusion de sujets. Réactions de deux téléspectateurs via Skype

La direction promet une refonte prochaine du plateau, pour avoir des invités.

### **Caen et Rouen : *Normandie Matin***

Emission mutualisée Haute et Basse-Normandie. Lancée en janvier 2015.

Le pilote web est rédacteur en chef et co-présentateur de l'émission.

Un présentateur cachetier.

Une rédactrice détachée pour la préparation à Caen, une à Rouen.

Une scripte. Personnel technique du JT, sans réalisateur (trois axes sur petit plateau).

Rediffusion de sujets avec un peu de remontage.

La direction est satisfaite par l'émission même si les audiences sont décevantes

### **Vanves : *les Matins de Paris***

Emission de l'antenne, pas de participation de la rédaction.

Présentateur cachetier, avec deux assistantes d'émission.

Invités people, pas de sujets mais des modules d'archives.

Plateau JT avec personnel technique du JT dont le réalisateur.

La régie et le plateau de Vanves tournent à plein régime : matinale, JT midi, *Météo à la carte*, JT soir + LVEL et Grand Paris Reportages. Problèmes d'amplitude horaire, de synchronisation entre les personnes. La direction reconnaît « des contraintes de fabrication. On aimerait le faire dans un autre cadre. Mais c'est une typologie d'invités qu'il faut garder. »

### **Orléans : pas de matinale**

Le projet d'émission deux fois par semaine sur les marchés a donné lieu à une grève avant d'être suspendu.

La direction indique attendre la nouvelle régie avant une éventuelle proposition.